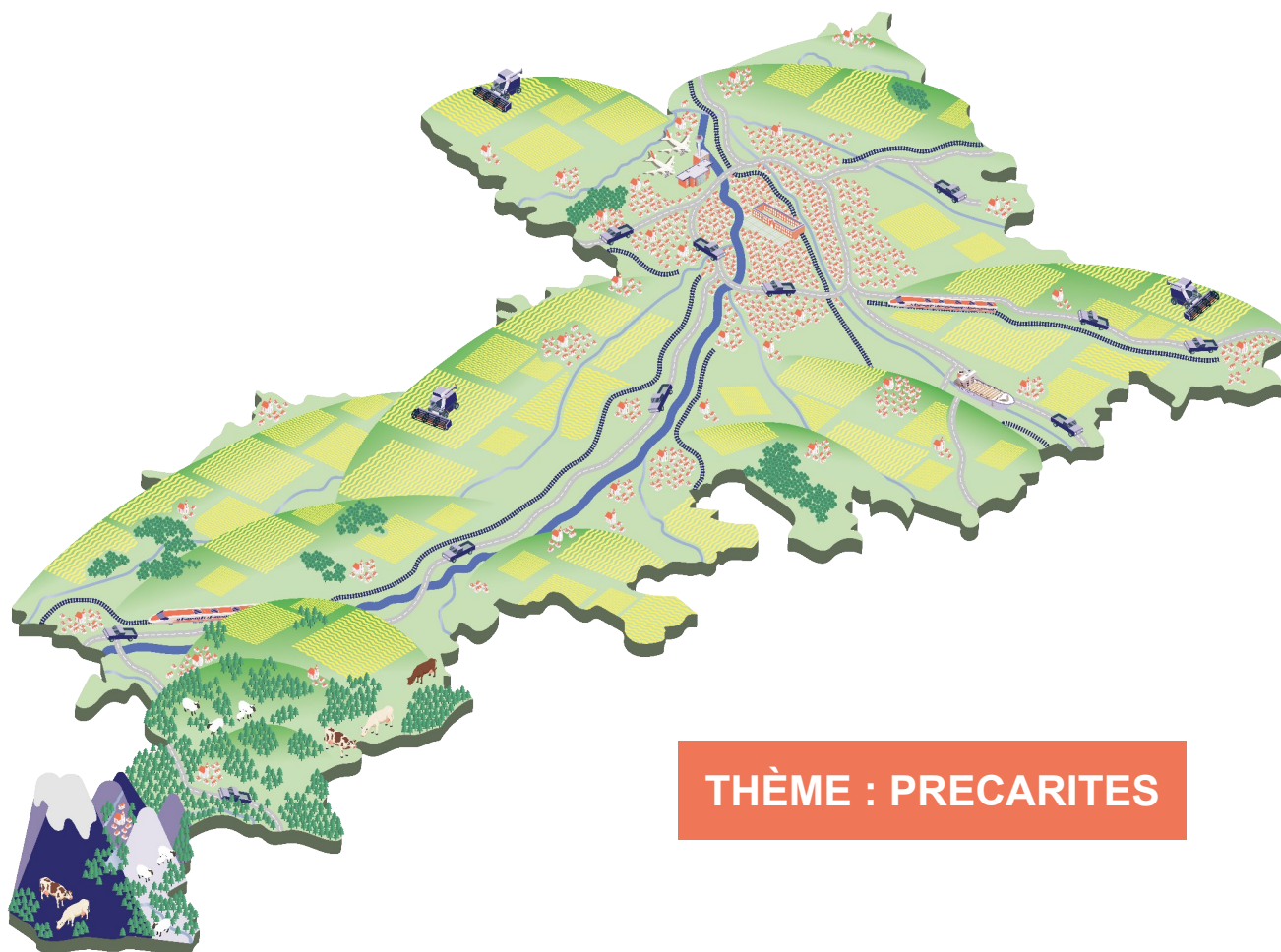


Diagnostic des vulnérabilités au changement climatique des territoires haut-garonnais

Analyse des vulnérabilités



THÈME : PRECARITES

CONTEXTE ET ENJEUX

Les changements climatiques constituent un défi majeur pour les populations, les infrastructures et les économies locales. En Haute-Garonne, plusieurs secteurs d'activité, comme l'agriculture, la construction ou encore le tourisme, sont susceptibles d'être fortement impactés par l'évolution des aléas climatiques.

Les effets des aléas climatiques touchent plus durement les personnes en situation de précarité, qu'elle soit économique, sociale ou de santé. La capacité à se protéger, à se soigner, à se déplacer ou à aménager son logement dépend étroitement des ressources et des conditions de vie.

Les précarités ne constituent pas à proprement parler une vulnérabilité au changement climatique, mais elles conditionnent la capacité d'adaptation des populations : ainsi, intégrer les précarités dans l'analyse des vulnérabilités est indispensable pour identifier les publics/secteurs les plus vulnérables et concevoir ainsi des actions d'adaptation plus justes et efficaces.

Cela contribue à éviter que le changement climatique n'aggrave les inégalités existantes et permet de renforcer la cohésion sociale face aux crises à venir.

1 FACTEURS CLIMATIQUES CONCERNES

Augmentation des températures

- Augmentation des températures moyennes saisonnières (+4,1 °C en moyenne en 2100)
- Amplification du phénomène d'îlot de chaleur urbain
- Canicules plus fréquentes (avec +15 à 20 jours de fortes chaleurs en 2100)
- Nombre accru de jours chauds et de nuits tropicales (multiplication par 6 à 10 des nuits tropicales en 2100)
- Avec une forte robustesse des indicateurs de températures

Perturbations des régimes de précipitations

- Intensification des événements extrêmes
- Grande variabilité interannuelle
- Diminution des chutes de neige et fonte accélérée
- Avec toute fois une faible robustesse de la plupart des indicateurs liés aux précipitations

Phénomènes extrêmes

A l'horizon 2050, il est possible que les événements de précipitations extrêmes deviennent trois fois plus fréquents, que la grêle devienne plus destructrice et que les tempêtes soient moins fréquentes mais plus violentes.

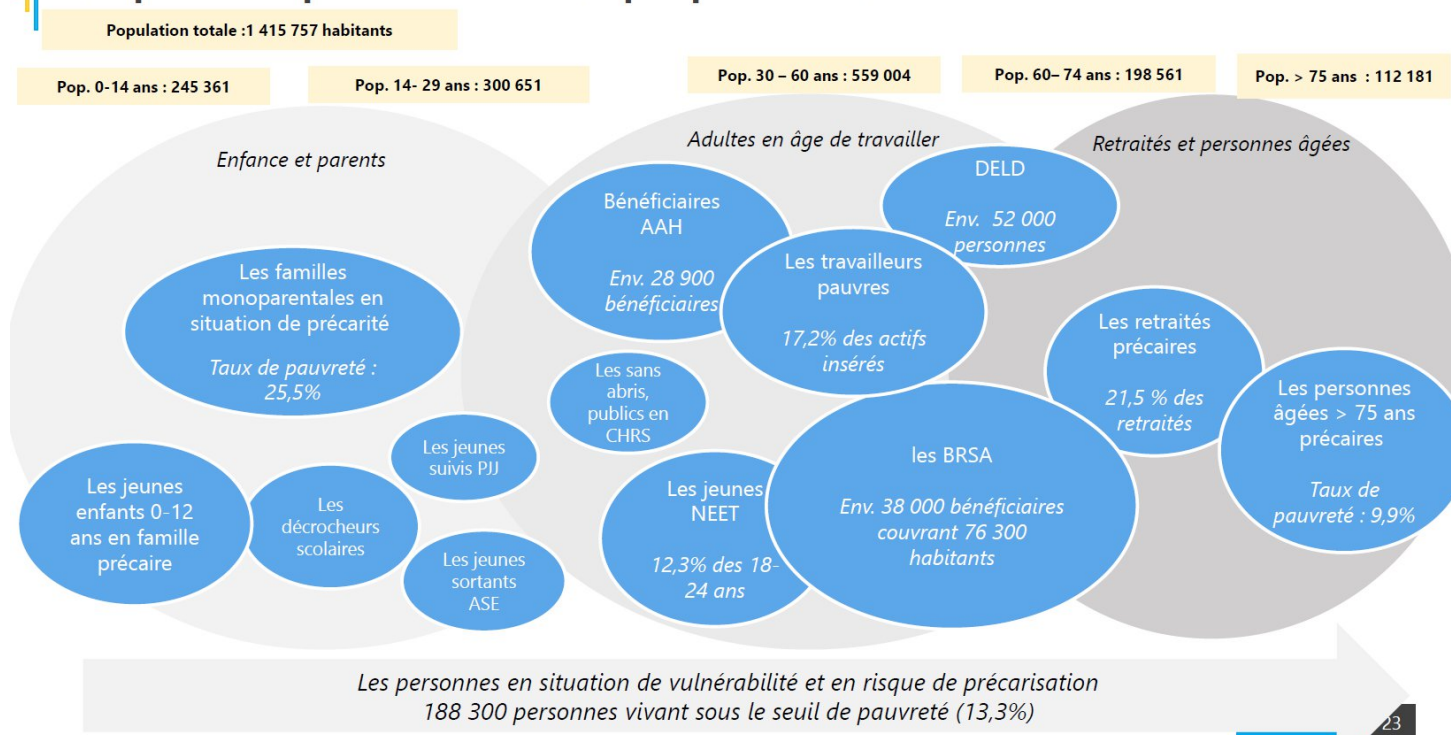
2 ACTEURS / USAGERS / PERSONNES CONCERNÉS

Populations vulnérables

Parmi les différentes catégories de populations précaires et la diversité des catégorisations existantes, les premières à ressentir les impacts du changement climatique sont les suivantes¹ :

- **Personnes à faible revenu ou sans emploi** : vivant souvent dans des logements mal isolés, elles sont particulièrement exposées aux températures extrêmes.
- **Personnes âgées** : plus sensibles aux vagues de chaleur et aux impacts sur la santé et parfois concernées par des revenus faibles et également **les enfants en bas âge**.
- **Personnes souffrant de maladies chroniques ou de handicaps** : leur vulnérabilité est exacerbée par des problèmes d'accès aux soins et par les conditions climatiques extrêmes.
- **Personnes précaires** ou en situation de précarité extrême (sans résidence stable et sans abris, migrants, « invisibles sociaux »)
- **Familles monoparentales et personnes vivant seules**.

Les publics précaires : de qui parle t-on ?



Source : Pacte des solidarités 2024 : Etat des lieux des besoins et enjeux prioritaires pour la Haute Garonne

Concernant ce sujet des précarités, il importe de distinguer les personnes actuellement en situation de précarité (les personnes vulnérables listées ci-dessus) de celles risquant d'y basculer du fait de l'évolution climatique. En cas d'événement climatique impactant, des personnes en situation de fragilité peuvent basculer dans la précarité voire la pauvreté, notamment en l'absence de réseaux de solidarités susceptible de les appuyer.

¹ En référence à la disposition ORSEC « gestion sanitaire des vagues de chaleur », les publics vulnérables à la chaleur sont les suivants : Personnes âgées, Femmes enceintes, Enfants en bas âge (moins de 6 ans), Personnes souffrant de maladies chroniques, Personnes en situation de handicap, Personnes prenant certains médicaments qui peuvent majorer les effets de la chaleur ou gêner l'adaptation de l'organisme

Le département de la Haute Garonne accueillera dans les prochaines années un nombre important de nouveaux habitants, qui proportionnellement accroîtra également le nombre de personnes potentiellement précaires (hypothèse posée si aucune politique structurelle tenant compte de l'évolution du contexte climatique n'est mise en place).

Secteurs d'activité vulnérables, avec des métiers exercés en partie par des publics précaires :

- **Agriculture** : les zones rurales comme le Comminges et les Pyrénées Haut-Garonnaises sont particulièrement vulnérables du fait du faible niveau des revenus agricoles et de la dépendance des activités agricoles aux conditions climatiques.
- **Services à la personne** : les emplois précaires dans ce secteur, souvent mal rémunérés, sont fréquents et disséminés dans le territoire. On peut notamment y recenser des travailleurs dans les secteurs médical et médico-social ou dans les travaux d'extérieurs (espaces verts...).
- **Construction et TP** : soumis aux conditions météorologiques, ces secteurs emploient de nombreux travailleurs en intérim et par missions, la plupart du temps en extérieur, et sont directement impactés par les vagues de chaleur et les précipitations intenses.
- **Tourisme** : notamment dans l'hôtellerie et la restauration, avec une forte saisonnalité.

Les précarités sont en relation étroites avec plusieurs autres thématiques abordées dans le diagnostic des vulnérabilités :

- Les mobilités : l'absence de mobilité ou la précarité énergétique – prix du carburant, par exemple - accentuent les précarités en isolant les personnes fragiles.
- La précarité est fortement liée à l'accès à l'énergie et au logement.
- L'éloignement du numérique peut être un facteur aggravant d'isolement
- L'agriculture est en lien avec les précarités à la fois du point de vue de la sécurité alimentaire, et également du fait des emplois parfois précaires (saisonniers par exemple) qu'elle propose.
- Santé et précarités sont intimement liées

3 SENSIBILITES

Pour déterminer les vulnérabilités, les facteurs non climatiques, autrement dit les sensibilités, sont analysées par l'intermédiaire d'indicateurs, représentés lorsque c'est possible en cartographies afin d'identifier des spécificités territoriales.

- **Indice de défavorisation sociale**

L'indice de défavorisation sociale (ou de désavantage social), noté « FDep » a été construit par l'INSERM à l'échelle des communes, des cantons et des régions en utilisant les données disponibles à l'échelle des communes sur l'ensemble du territoire (sources Insee) : le recensement de la population et les données de déclarations d'impôt (disponibles uniquement pour les communes de plus de 50 ménages). L'indice a été construit afin de respecter les propriétés suivantes : unidimensionnel, maximisant la représentation de l'hétérogénéité de ses composantes et fortement associé avec ses composantes au sein de chaque Tranche d'unité urbaine (TUU).

Quatre variables ont été retenues :

- le revenu médian par unité de consommation dans le ménage,
- le pourcentage de bacheliers dans la population de plus de 15 ans,

Diagnostic des vulnérabilités au changement climatique des territoires haut-garonnais
Analyse des vulnérabilités - Thème : Précarités

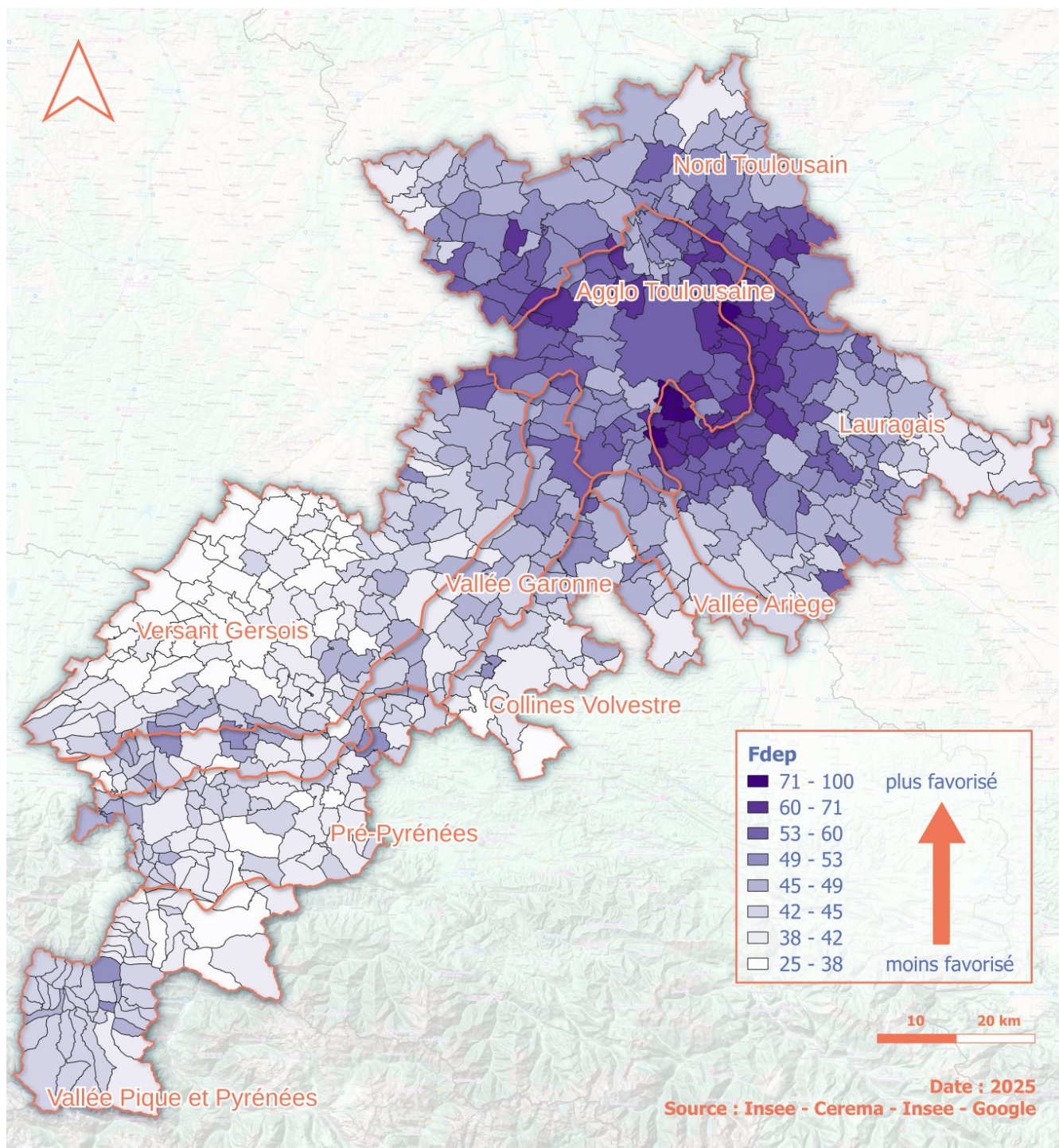
Juillet 2025

- le pourcentage d'ouvriers dans la population active
- le taux de chômage.

Ces variables ont été choisies au regard de travaux précédents et représentent des dimensions fondamentales du niveau socioéconomique, comparables entre les TUU, et fortement associées entre elles au sein de chaque TUU et entre les TUU. L'indice FDep a été défini comme la première composante de l'analyse en composante principale (ACP) de ces quatre variables.

Cet indicateur est représenté à l'échelle de la commune, pour l'ensemble du département (Carte 1) et en intercomparant les communes au sein de chaque entité territoriale (Carte 2).

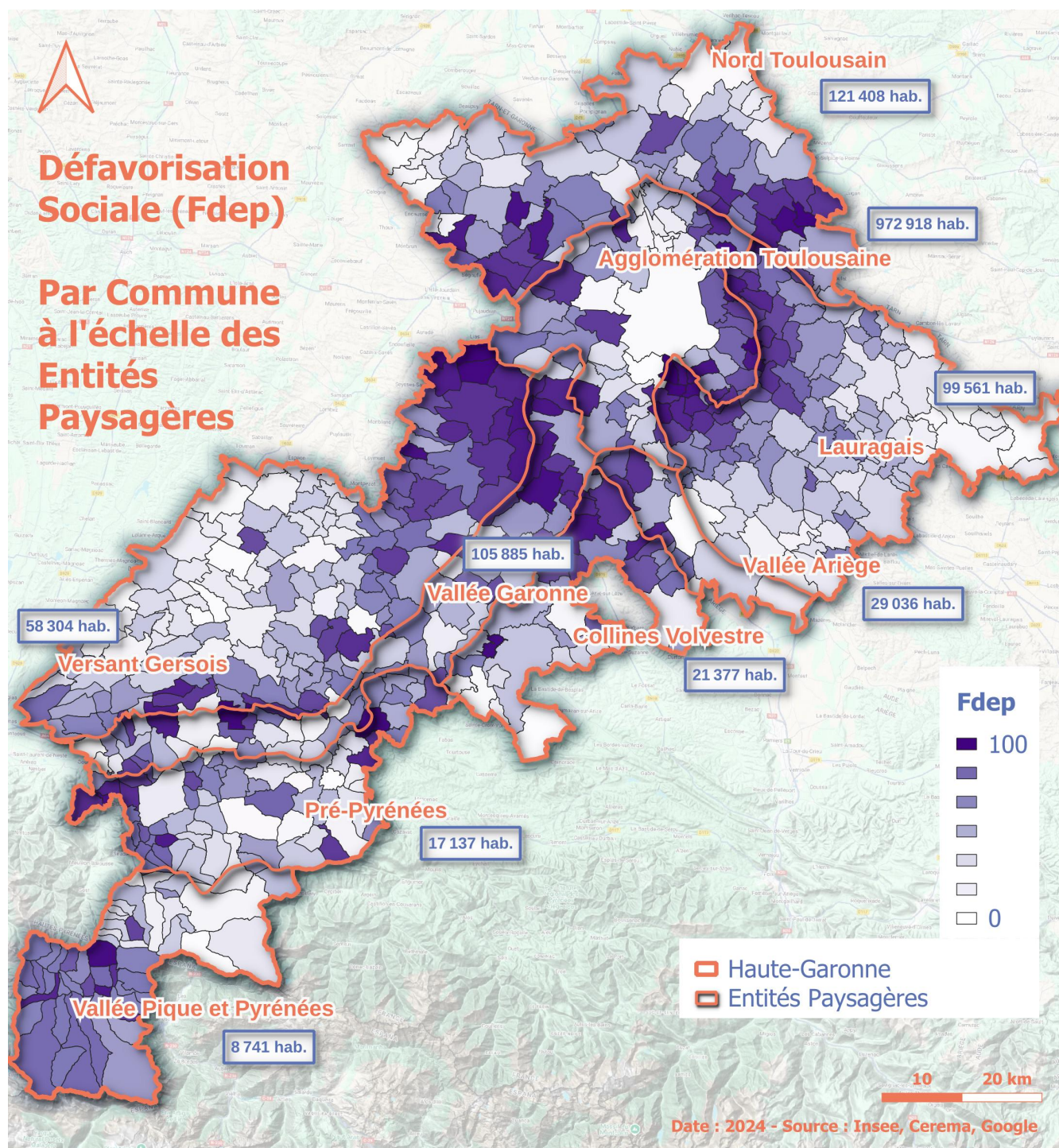
Il faut lire les cartes de la manière suivante : plus le Fdep est élevé (valeur se rapprochant de 100, couleur foncée), plus le secteur est favorisée d'un point de vue socio-économique. Inversement les zones plus claires indiquent des zones défavorisées socialement.



Carte 1 : Défavorisation sociale par commune à l'échelle départementale (plus le Fdep est bas, plus la commune est défavorisée)

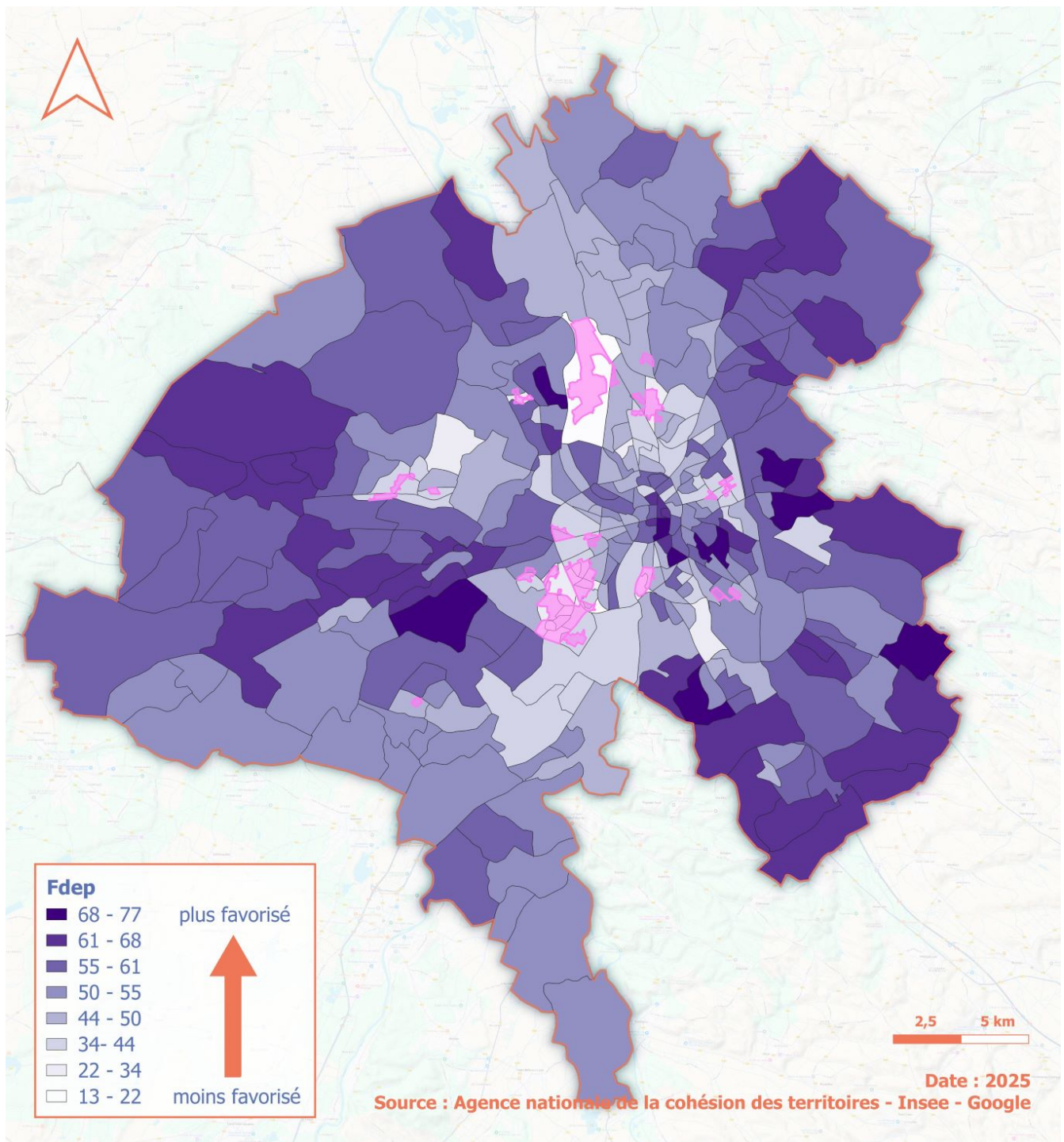
La carte met en avant une défaveur sociale qui augmente lorsque l'on s'éloigne de l'agglomération toulousaine et des grands axes de communication (vallée de la Garonne). Le Versant Gersois et les Pré-Pyrénées apparaissent comme les zones les moins favorisées d'un point de vue socio-économique.

La carte 2 permet de comprendre cet indice de manière relative au sein de chaque entité paysagère (les communes sont alors comparées entre elles au sein d'une entité paysagère). Cette représentation souligne les disparités qui existent au sein des secteurs géographiques définis pour l'étude. Au niveau de l'agglomération toulousaine apparaissent ainsi des différences importantes entre communes.



Carte 2 : Défavorisation sociale par commune, au sein de chaque entité paysagère

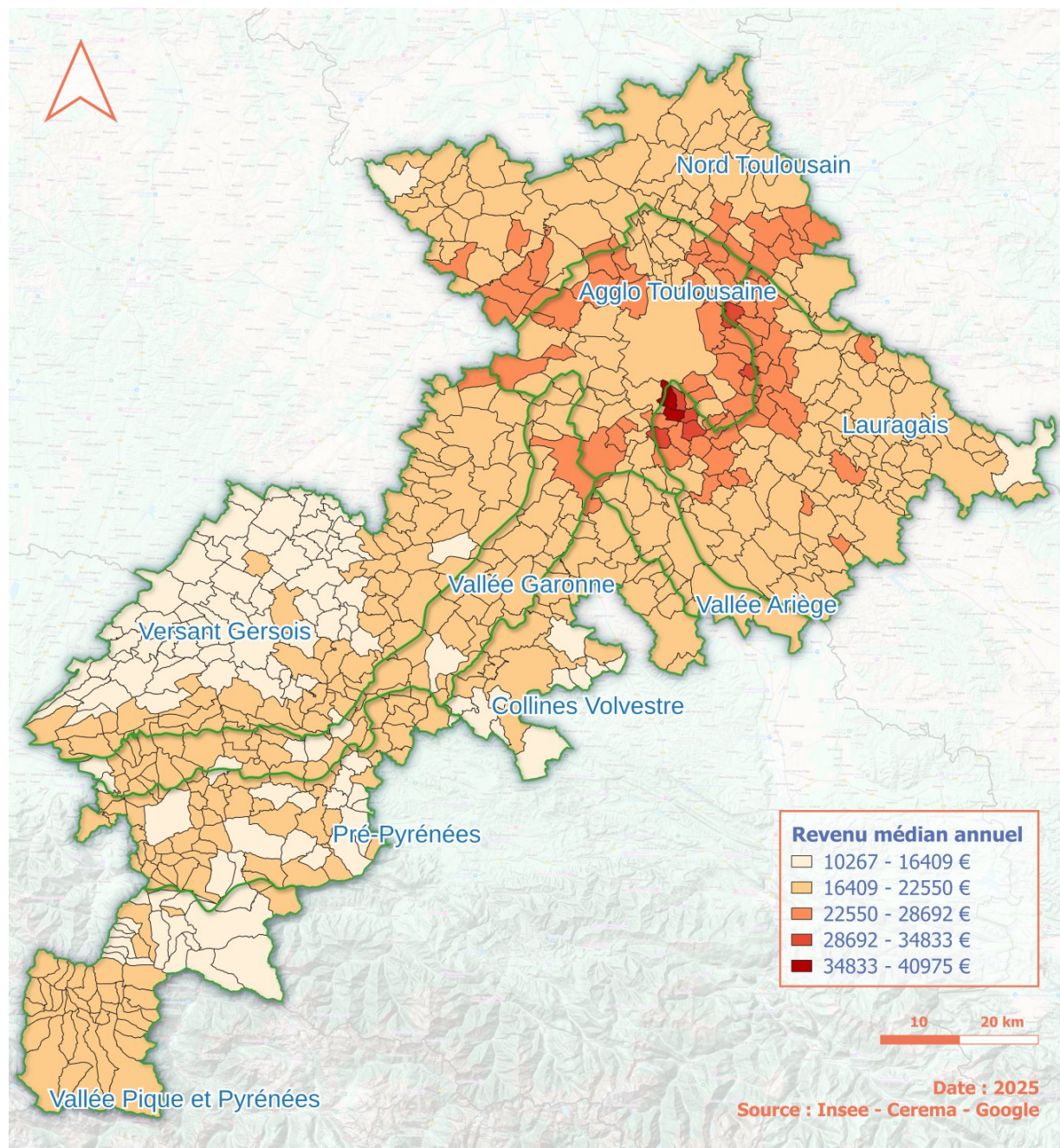
Un zoom a été réalisé sur l'entité paysagère « Agglomération Toulousaine », afin d'identifier plus finement les inégalités sociales au sein de l'agglomération, connues pour être importantes. La maille utilisée pour produire la carte de l'indice de défavorisation sociale est celle de l'IRIS (INSEE). Cette échelle permet de faire apparaître les périmètres des quartiers prioritaires de la ville.



Carte 2bis : Défavorisation sociale par IRIS pour l'entité paysagère « Agglomération Toulousaine » (plus le Fdep est élevé plus l'îlot est favorisé)

- **Revenu médian par commune**

Le salaire net médian en France - signifiant que 50 % des salariés français gagnent moins et que l'autre moitié gagne plus - se situait à **2 091 € nets mensuels** le 1er juillet 2024. La carte ci-dessous met en évidence les disparités territoriales de revenu (à noter que les importantes inégalités de revenus dans la commune de Toulouse sont ici moyennées).



Carte 3 : Revenu médian par commune

- **Taux de pauvreté**

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.

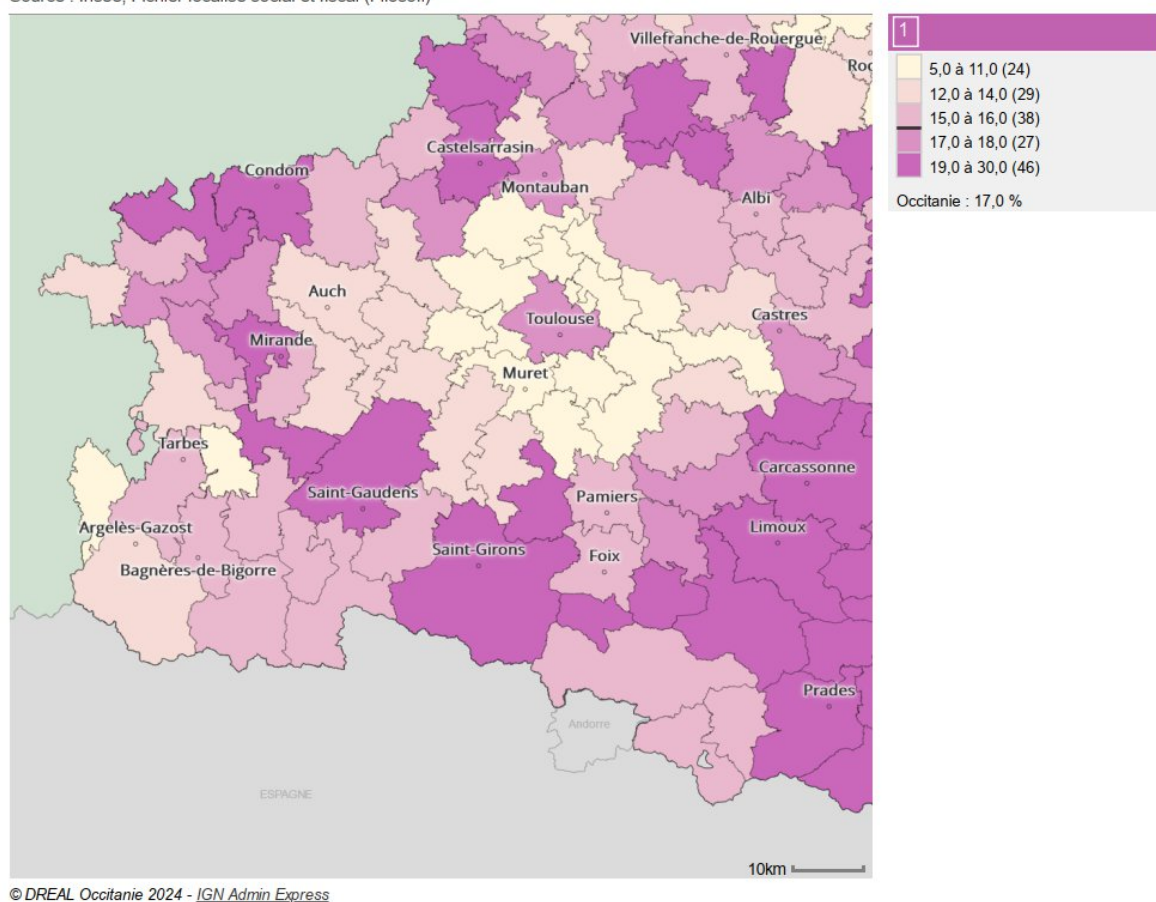
Au regard des deux indicateurs, on observe des disparités marquées :

- **Toulouse Métropole** : malgré des niveaux de vie élevés, la métropole présente des poches de pauvreté, avec un taux de pauvreté global de 15,9%. Les Quartiers Prioritaires de la Ville recouvrent des taux de pauvreté plus élevés.
- **Sud du département** : Les zones rurales comme le Comminges et les Pyrénées Haut-Garonnaises affichent des taux de pauvreté respectifs de 18% et 16%.
- **Disparités Nord/Sud** : Les revenus sont plus élevés au nord, tandis que le sud enregistre des niveaux plus bas.

Le taux de pauvreté s'apprécie également en distinguant les populations de plus de 75 ans et celles de moins de 30 ans (non représenté ici). A noter que pour des raisons de confidentialité, l'INSEE ne fournit pas directement le taux de pauvreté par commune dans ses publications publiques, ce qui explique la présentation de la carte, agrégée au niveau des EPCI.

1 Taux de pauvreté - source : Insee - Filosofi (%) 2021

Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi)



Carte 4 : Taux de pauvreté (Source PictoStat)

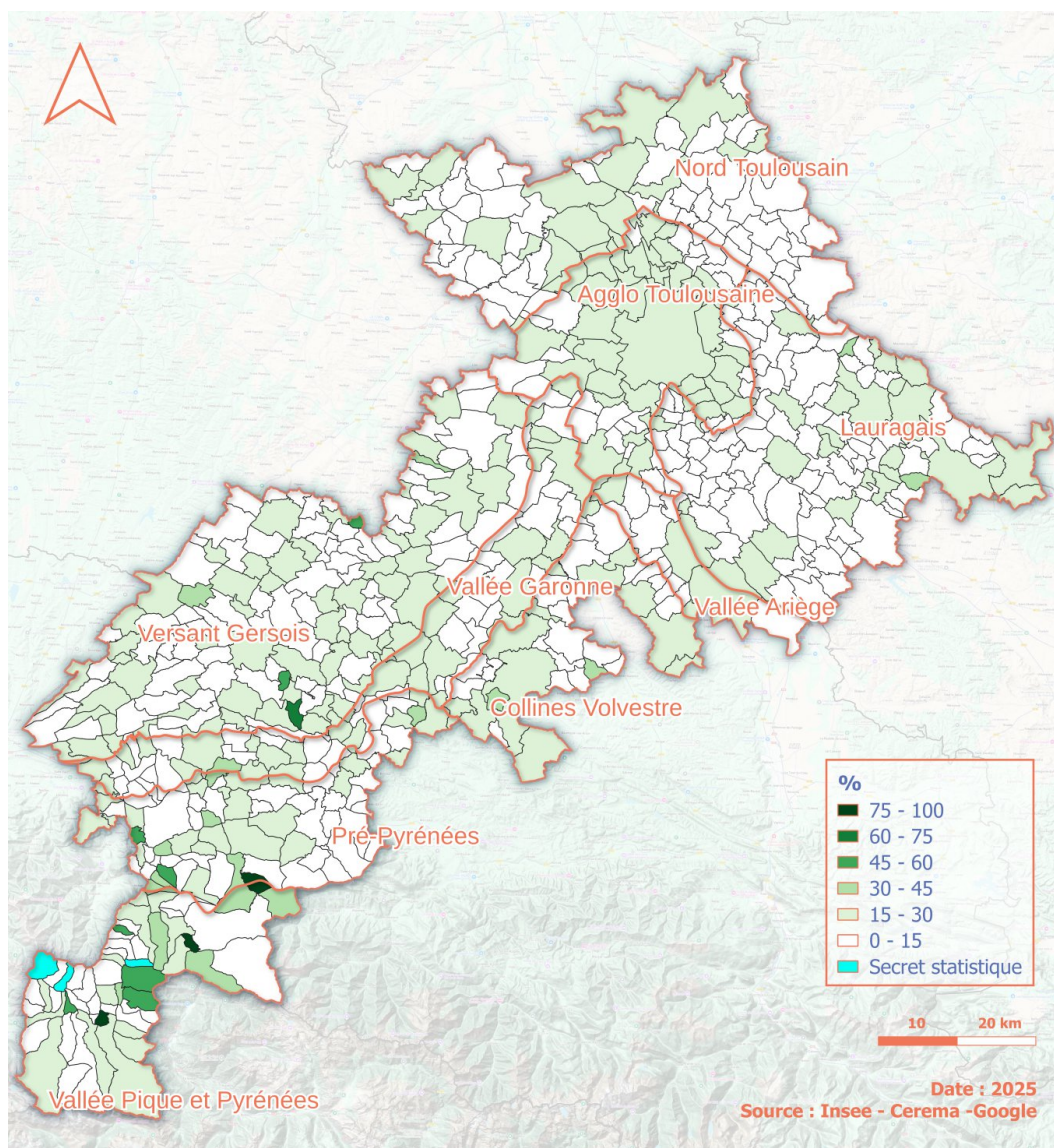
- **Part des familles monoparentales**

En Haute-Garonne comme au niveau national, être parent et vivre seul avec au moins un enfant de moins de 18 ans est une situation de plus en plus fréquente. Comparés aux parents d'enfants mineurs vivant en couple, les monoparents, dont la plupart sont des femmes, constituent la seule source potentielle de revenus du ménage et se portent de fait plus sur le marché du travail. Mais, les monoparents sont deux fois plus touchés par le chômage et sont plus employés à temps partiel. Aussi, et en dépit des prestations qui leur sont dédiées, le niveau de vie médian de ces familles est nettement plus faible que celui des autres familles, traditionnelles ou recomposées. Près de quatre familles monoparentales sur dix vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Diagnostic des vulnérabilités au changement climatique des territoires haut-garonnais
Analyse des vulnérabilités - Thème : Précarités

Juillet 2025

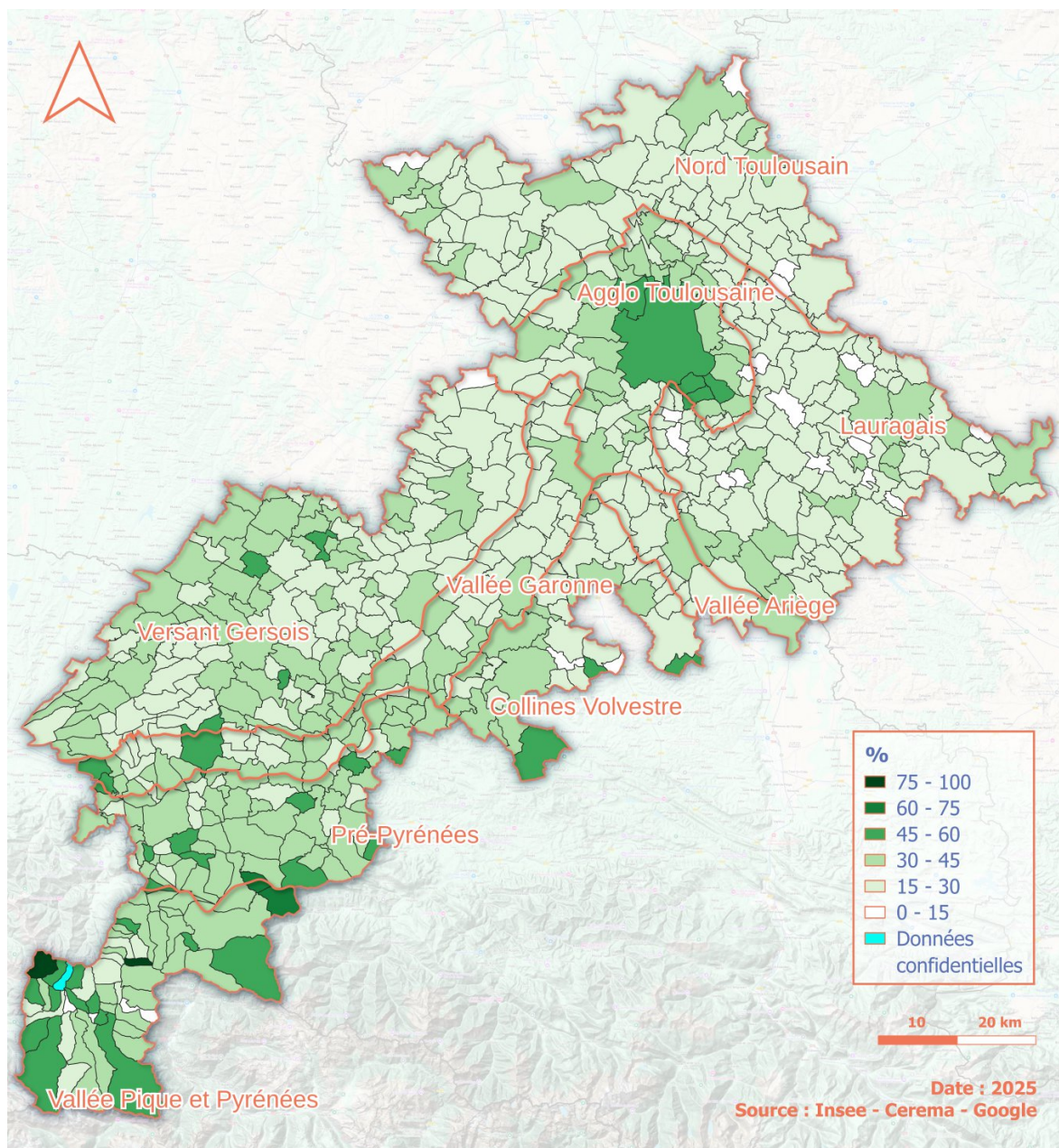
Les familles monoparentales ne comprennent pas les foyers composés d'une seule personne.



Carte 5 : Pourcentage de familles monoparentales par commune

- **Part de ménages composés d'une seule personne**

Cet indicateur est distinct du précédent dans le sens où il ne traite que des foyers composés d'une seule personne vivant seule dans un logement, quel que soit son âge. Ces foyers sont particulièrement sensibles à la précarité, du fait de l'isolement, et parfois des niveaux de revenus qui ne permettent pas de subvenir aux dépenses contraintes (alimentation, énergie).



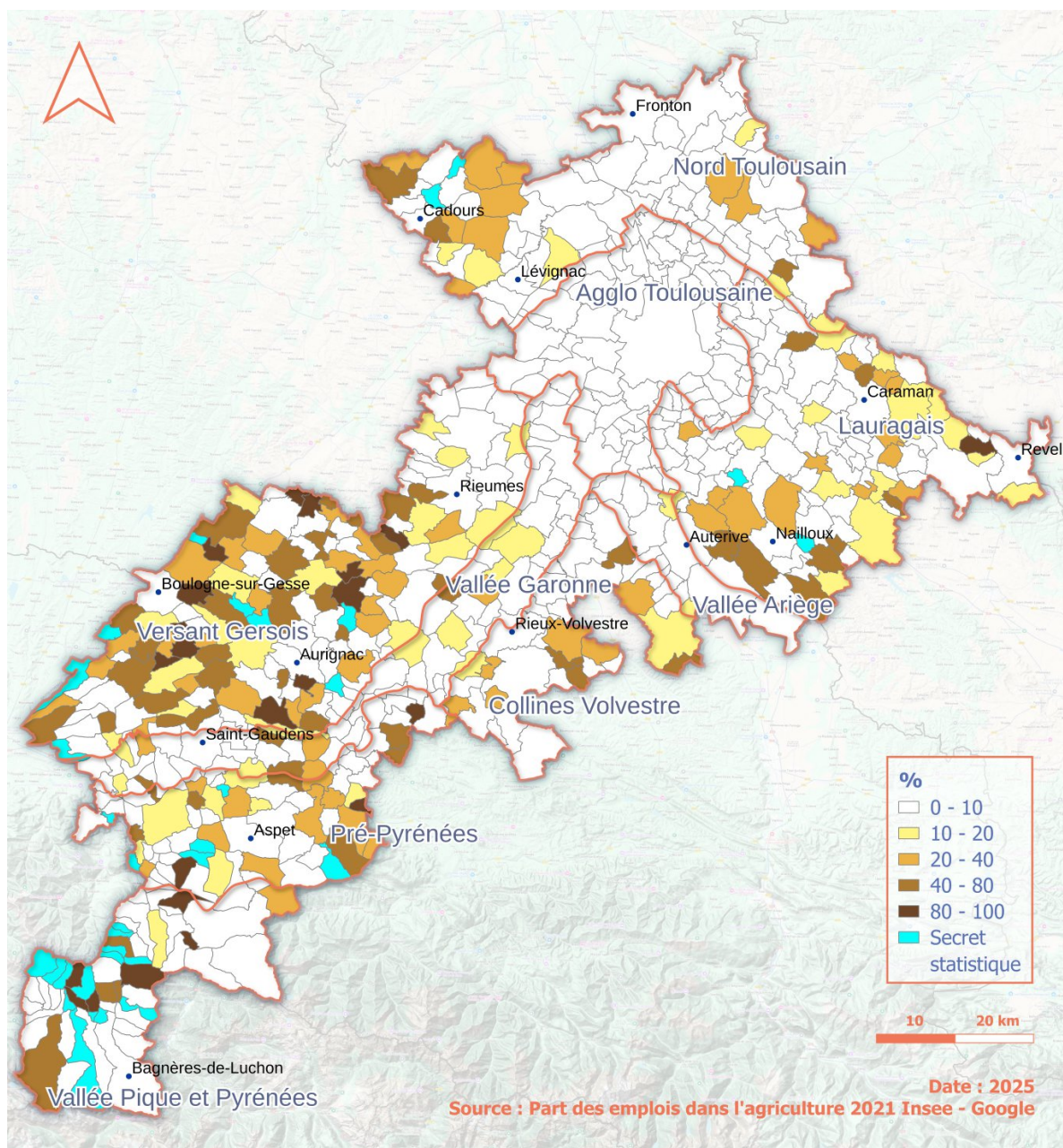
Carte 6 : Pourcentage de foyers composés d'une personne seule

Ces deux indicateurs montrent que la part de familles monoparentales comme de ménages composés d'une seule personne est importante dans une grande partie des communes du département, avec une surreprésentation à Toulouse et dans sa première couronne, ainsi que dans des communes rurales notamment dans le sud du département.

A Toulouse, le nombre important de ménages unipersonnels est lié notamment à la population étudiante, qui n'est pas particulièrement vulnérable aux aléas climatiques.

- Taux d'emplois agricoles

Pour illustrer l'une des activités particulièrement concernées par la précarité socio-économique, le secteur agricole, la carte de la part des emplois dans l'agriculture a été élaborée. **Elle met en avant que les territoires (communes et entités paysagères) où l'activité agricole est la plus importante sont souvent défavorisés socialement (voir Carte 1).**



Carte 7 : Répartition des emplois agricoles

D'autres indicateurs pourraient être analysés mais n'ont pas été exploités dans le cadre de cette fiche thématique, car ils donneraient des éléments de sensibilité convergents avec les indicateurs déjà mobilisés :

- Nombre et part de bénéficiaires des aides/ prestations sociales, notamment allocataires du RSA, de l'APA, de l'AAH (avec l'écueil du non-recours aux droits qui ne permet pas d'identifier toutes les personnes précaires)
- Le taux de privation matérielle et sociale obtenu à partir des informations fournies par l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8215433#:~:text=Cet%20indicateur%20rep%C3%A8re%20les%20personnes,ou%20d'un%20repas%20au> ;
- La part des jeunes sortis des études sans diplôme, sans emploi parmi les non-scolarisés, La part des jeunes non insérés ²
- Les localisation des gens du voyage (voir fiche Habitat)
- Le nombre et part d'allocataires RSA et AAH
- Le taux de non-motorisation des ménages
- La part des ménages en précarité liée à la mobilité
- La part des ménages en précarité énergétique (cf fiche « Habitat »)

² Concernant ce dernier indicateur, il représente la proportion de jeunes (moins de 30 ans) sans emploi, ni formation ou études, et est particulièrement pertinent dans l'analyse des vulnérabilités au changement climatique. Les jeunes non insérés sont souvent parmi les plus touchés par la précarité économique, et ils habitent fréquemment dans des conditions de logement moins favorables. Leur accès limité à des emplois stables et bien rémunérés les rend également plus sensibles aux effets de la précarité énergétique et à l'instabilité économique induite par les perturbations climatiques.

4 ANALYSE DES VULNERABILITES TERRITORIALES

Le changement climatique accentue les précarités en Haute-Garonne, révélant et exacerbant les inégalités sociales et territoriales. L'exposition aux risques climatiques, combinée à une capacité d'adaptation limitée pour les plus précaires, creuse les fractures existantes. En croisant les facteurs climatiques et les sensibilités, les vulnérabilités du territoire se dessinent.

Bien que les précarités se développent de manière structurelle comme dans de nombreux autres départements, **le département de la Haute Garonne se caractérise par la combinaison de problématiques à la fois urbaines et métropolitaines, rurale et de zones de montagne. Ces particularités territoriales seront à prendre en compte dans le futur du fait de l'important accueil de population prévu, avec des populations parfois fragiles qu'il conviendra d'accompagner afin qu'elles ne basculent pas dans la précarité.**

La concentration des zones de défaveur sociale accroît les vulnérabilités face aux crises climatiques, risquant de laisser certains territoires dans une spirale de précarité accrue.

Facteurs aggravant des vulnérabilités

1. **Isolement géographique et social, précarité relationnelle** : le manque d'accès aux soins, à la nourriture ou aux infrastructures de transport augmente les risques, auquel s'ajoutent dans certaines zones les contraintes d'accès aux services publics
2. **Illétrisme/illectronisme** qui entravent l'accès à la connaissance et à l'information
3. **Mal-logement** : l'inconfort thermique des logements mal isolés exacerbe les effets des températures extrêmes et augmentent la précarité énergétique dans une situation de coûts énergétiques élevés. La privation de logement personnel (SDF, hôtels sociaux, bidonvilles et squats, prisons, ...) ou l'habitat dégradé et indigne aggravent ces fragilités (voir Fiche Habitat)

Par ailleurs, le changement climatique peut amplifier les vulnérabilités socio-économiques à travers notamment :

- **La précarité alimentaire** : la diminution de la production agricole due aux changements climatiques peut affecter la sécurité alimentaire en raison notamment de l'augmentation du coût des denrées.
- **Les impacts des événements météo extrêmes** sur les logements, les infrastructures, l'appareil productif et les services publics
- **Les impacts des aléas climatiques sur des secteurs économiques vulnérables** : agriculture, construction, tourisme, services à la personne, et industries dépendant des ressources naturelles (eau, énergie).

Face à ces défis, il est essentiel de renforcer les politiques publiques en intégrant davantage encore une approche territoriale et solidaire, favorisant l'adaptation et la résilience des populations les plus fragiles.

Le tableau suivant présente pour 3 paramètres (Défavorisation sociale, Taux de foyers composés d'une seule personne et taux de pauvreté), le degré de précarité des entités territoriales, facteur contributeur direct aux vulnérabilités au changement climatique.

Tableau synoptique des vulnérabilités

		PRECARITE		
Changements des paramètres climatiques et aléas/risques naturels principaux pesant sur la thématique		Tous aléas		
	VULNERABILITES :	Capacité d'adaptation	Capacité d'adaptation	Isolement
	Indicateurs de sensibilités intrinsèques :	Indice de défaveur sociale	Taux de pauvreté	Foyers composés d'une seule personne
Niveau de vulnérabilité élevée moyenne faible pas d'évaluation	Echelle départementale/ grand territoire			
	Le Nord Toulousain			
	L'agglomération Toulousaine			
	Le Lauragais			
	La vallée d'Ariège			
	Les collines du Volvestre			
	Les collines et terrasses du Versant Gersois de la Garonne			
	La vallée de la Garonne			
	Les pré-Pyrénées			
	La vallée de la Pique Et les Pyrénées			

Diagnostic des vulnérabilités au changement climatique des territoires haut-garonnais

Analyse des vulnérabilités territoriales : Thème Précarités

Références

N° d'affaire : 24-OC-0106

Partenaire : Département de la Haute-Garonne

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
V1	9 janvier 2025	
V2	27 mars 2025	Prise en compte des remarques du Conseil départemental
VF	15 juillet 2025	Version finale mise en forme

Nom	Service	Rôle	Date	Visa
Christophe Sabot	Dter Occitanie / Département Territoires / Groupe Transitions des Territoires	Rédacteur	Le 10/06/2025	
Quentin Gautier	Dter Occitanie / Département Territoires	Relecteur et valideur	Le 15/07/2025	

Le Cerema est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 26 implantations et ses 2 400 agents. Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport.

Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

Site web : www.cerema.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cerema

CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN